

Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Rapport annuel 2025

Les articles spécifiques aux régions sont en grande partie présentés dans la langue correspondante.

Table des matières

1	Rapport des organes.....	3
1.1	Présidence.....	3
1.2	Comité.....	5
1.3	Assemblée des délégués.....	5
2	Rapports des commissions.....	5
2.1	Commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q).....	5
2.2	Commission assurance qualité des techniciens / techniciennes en géomatique (CAQ).....	6
3	Rapport cours interentreprises.....	6
3.1	Cours interentreprises en Suisse alémanique.....	6
3.2	Cours interentreprises en Suisse romande.....	7
3.3	Cours interentreprises au Tessin.....	8
4	Procédure de qualification (PQ).....	9
4.1	Procédure que qualification en Suisse alémanique.....	9
4.2	Procédure que qualification en Suisse romande.....	10
4.3	Procedura di qualificazione geomatici AFC in Ticino – Rapporto della sessione 2025.....	11
4.4	Statistiques PQ par orientation.....	11
4.5	Statistique Examens réussis.....	11
5	Annexe Informations concernant l'AFG-CH.....	12
5.1	Organisations membres.....	12
5.2	Statuts.....	12
5.3	Règlements.....	12
5.4	Comité.....	12
5.5	Délégués.....	12
5.6	Commission du Fonds de formation professionnelle.....	13
5.7	Commission pour le développement de la profession et la qualité (DP&Q).....	13
5.8	Commission d'assurance qualité (AQ).....	13
5.9	Vérificateur des comptes.....	13
5.10	Commission des cours interentreprises.....	13
5.11	Représentations de l'AFG-CH dans les commissions de surveillance cantonales.....	14

1 Rapport des organes

1.1 Présidence

Auteur : Gregor Lütolf, Président de l'Association faïtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle des géomaticiens et géomaticiennes CFC. Les groupes de travail ont pu terminer dans les délais les préparatifs relatifs aux lieux de formation (cours interentreprises, écoles et entreprises). Les documents élaborés font désormais l'objet d'améliorations continues.

Dans les écoles, les premiers apprentis ont commencé leur cursus selon la nouvelle ordonnance sur la formation. À Zurich, des cours en blocs de deux semaines ont été introduits. En fonction de l'année d'apprentissage, les apprentis doivent suivre quatre (en 4^e année) à six (en 1^{ère} année) de ces cours en blocs, conformément au plan d'étude dégressif. La réorganisation a été communiquée de manière exemplaire aux entreprises formatrices, et les cours ont débuté dans de bonnes conditions. D'une manière générale, l'école professionnelle des métiers de la construction de Zurich (BBZ) dresse un bilan positif, tout en identifiant un potentiel d'optimisation qui doit encore être exploité.

En Suisse romande, la réforme professionnelle a également été menée à bien dans les écoles de Morges, Sion et Neuchâtel. Des défis sont apparus, notamment en ce qui concerne le nombre de leçons et les supports pédagogiques. La mise en œuvre fait toutefois l'objet d'une réflexion continue et d'amélioration en collaboration avec le chef de projet Vincent Antille. Dans les entreprises, les changements sont perceptibles principalement au travers des absences prolongées des apprentis de première année, puis plus tard avec le changement de procédure de qualification, c'est-à-dire lors du travail pratique individuel (TPI).

Ce changement aura également des répercussions sur les entreprises au Tessin. Les ajustements organisationnels ont été minimes pour l'école de Bellinzzone, puisqu'elle dispense déjà un enseignement annuel aux apprentis de première année. Tout comme en Suisse romande, les supports pédagogiques représentent ici le principal défi.

Pour plus d'informations concernant la réforme de la formation et sa mise en œuvre, veuillez consulter le rapport de Vincent Antille.

Si la réforme de la formation des géomaticiens et géomaticiennes est désormais achevée, un défi majeur attend encore les techniciens et techniciennes en géomatique : la réforme de leur règlement d'examen. Cette révision pour les techniciens et techniciennes en géomatique titulaires d'un brevet fédéral doit être harmonisée avec la nouvelle ordonnance sur la formation des géomaticiens et géomaticiennes, refléter les changements dans la branche professionnelle (numérisation, Big Data, etc.) et renforcer les exigences posées aux spécialistes en géomatique, notamment en matière de compétences de conduite ou d'interdisciplinarité. Ces travaux de révision ont été lancés en 2024 sous la direction de la commission d'assurance qualité (C-AQ) des techniciens et techniciennes en géomatique, présidée par Hans Andrea Veraguth. Après une analyse des besoins, l'ébauche de profil de qualification avec les compétences opérationnelles a été validée fin 2025 dans le cadre d'une enquête au sein de la branche. L'élaboration du règlement d'examen et des directives est désormais prévue pour l'année prochaine, avec une mise en œuvre planifiée en 2027.

Je renvoie ici également au rapport de la C-AQ rédigé par Hans Andrea Veraguth.

La participation de l'AFG-CH aux SwissSkills de Berne a été l'un des moments phares de l'année 2025. Adrian Annen, le secrétariat de l'AFG-CH et plus de 40 apprentis bénévoles en ont assuré l'organisation et la réalisation. Un grand merci à tous pour leur excellent travail. Le stand, spacieux et attrayant, proposait des expériences passionnantes, le tout parfaitement encadré par des apprentis motivés.

Pour rappel, l'AFG-CH met à disposition du matériel promotionnel ainsi qu'un concept de stand conforme à l'identité visuelle pour tous les événements de géomatique de la branche. Nul doute que ce sera également le cas lors des prochains SwissSkills 2027.

Les tâches courantes de l'association sont également gérées avec professionnalisme, rigueur et clairovoyance par Thomas Meyer et l'équipe du secrétariat.

Grâce à l'harmonisation et à la clarification des processus de financement des cours interentreprises, les décomptes entre les cantons concernés et l'AFG-CH sont désormais clairs et transparents dans toutes les régions.

En qualité de président, je suis ravi de constater que les affaires et les missions de l'AFG-CH sont accomplies en temps utile, avec anticipation et compétence. Cette réussite tient d'une part à toutes les personnes investies dans une fonction ou un petit mandat, et d'autre part à toutes celles qui soutiennent l'AFG-CH à travers une collaboration active et bienveillante. Je remercie tout particulièrement le personnel du secrétariat, du comité, de la conférence des délégués, des commissions et des groupes de travail, ainsi que les experts, les cadres, les collaborateurs et les dirigeants des entreprises de formation, sans oublier les autorités et les écoles professionnelles, pour leur formidable engagement en faveur de notre branche de la géomatique.

1.2 Comité

En 2025, le comité s'est réuni le 25 février (en ligne), le 4 avril (en ligne), le 2 juillet (Centre Patronal, Berne), le 10 septembre (en ligne) et le 25 novembre (en ligne).

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur la [plateforme de travail Teams](#).

1.3 Assemblée des délégués

En 2025, les délégués se sont réunis le 26 mai (Hôtel Olten).

Le procès-verbal peut être consulté sur la [plateforme de travail Teams](#).

2 Rapports des commissions

2.1 Commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q)

Auteur : Vincent Antille

La Commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q) s'est réunie à trois reprises durant l'année 2025.

Le processus de réforme est actuellement en phase de mise en œuvre. Les textes réglementaires relatifs à la formation (plan de formation et ordonnance sur la formation) sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier, et dès cet été, les premiers apprentis ont commencé à suivre le plan de formation révisé.

Cette année, les mises en œuvre régionales ont été développées dans des groupes de travail par lieu de formation (cours interentreprises, entreprise, école professionnelle). Le cours interentreprises I (CI I) a été remanié dans les régions et se déroulera pour la première fois sous cette forme à partir de janvier 2026. En Suisse romande, la coordination a été assurée à l'échelle de tous les cantons afin de mettre en place un cours interentreprises I uniforme. Cela a également permis de créer des synergies.

Le groupe de travail chargé des entreprises a défini les missions pratiques pour les 2^e, 3^e et 4^e années d'apprentissage. Celles-ci vont désormais être intégrées à la plateforme d'apprentissage et de formation.

Dans les écoles professionnelles, il n'y a plus de groupes de travail de l'association faïtière. La mise en œuvre au niveau régional est coordonnée par les cantons.

Le groupe de travail « Procédure de qualification » s'est réuni à plusieurs reprises. Ce groupe de travail est composé des experts en chef des trois régions linguistiques et du représentant ou de la représentante des cantons au sein de la commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q). Les « Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final » ont été adaptées et sont disponibles en trois langues. D'autres thèmes font actuellement l'objet de discussions, notamment l'examen de connaissances professionnelles (forme et contenu), la simplification de la soumission d'une demande d'admission à l'examen (TPI) et les moyens auxiliaires disponibles. En 2028, une version dite « zéro » sera mise en place afin de tester la nouvelle procédure de qualification.

Au mois de mai, plusieurs réunions d'information ont été organisées afin de faire le point sur l'avancement des travaux de mise en œuvre et de présenter la plateforme d'apprentissage et de formation Time2Learn. Ces événements ont attiré un public nombreux, et les échanges avec les entreprises formatrices sont toujours très importants et très utiles. Ces échanges seront à nouveau organisés l'année prochaine.

Le processus de réforme est en bonne voie, et je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées pour leur collaboration et leur engagement.

La commission DP&Q a également abordé d'autres thèmes, tels que la promotion des métiers. Le processus de réforme étant désormais en cours de mise en œuvre, il est important de redynamiser la promotion des métiers. Des apprentis seront accompagnés pendant plusieurs années sur leurs

différents lieux de formation. Cela doit donner lieu à la réalisation de courts métrages qui seront publiés sur les réseaux sociaux. Les SwissSkills, qui ont eu lieu en septembre, font également partie de la promotion de la profession. Plus de 40 apprentis ont contribué à représenter notre métier lors de cet événement. Un grand merci aux apprentis pour leur engagement.

2.2 Commission assurance qualité des techniciens / techniciennes en géomatique (CAQ)

Auteur : Hans Andrea Veraguth

2.2.1 Diplômes 2025

Au cours de l'exercice 2025, les résultats suivants ont été enregistrés :

	Suisse alémanique		Suisse romande		Tessin	
	réussi	échec	réussi	échec	réussi	échec
Session d'exams 2025-1	16	3	3	1	1	-
Session d'exams 2025-2	4	3	3	2	-	-
Total 2025	20	6	6	3	1	-

Les 36 candidats et les 27 diplômes délivrés correspondent à la moyenne habituelle. Le nombre plus faible de candidats en 2024 peut donc être considéré comme une exception.

La proportion de femmes, qui s'élevait à près de 20 %, était à nouveau légèrement inférieure à celle de 2024, tandis que le taux d'échec, de 25 %, se situait dans la fourchette habituelle. La session d'automne a toutefois enregistré un taux d'échec très élevé, de l'ordre de 40 %.

2.2.2 Révision du règlement d'examen

La révision du règlement d'examen s'est poursuivie au cours de l'année sous revue. Une étape importante a été franchie avec le profil de qualification. L'enquête correspondante au sein de la branche n'était pas encore terminée fin 2025, mais un large consensus se dessine. Les deux enquêtes au sein de la branche ont grandement contribué à préciser le profil recherché pour les techniciens et techniciennes, qui doivent rester des généralistes, tout en disposant de connaissances approfondies dans certains domaines spécialisés. Afin de simplifier la gestion administrative de la formation, il ne doit y avoir qu'une seule formation, sans spécialisations. L'idée d'une formation en deux cycles a donc été abandonnée.

2.2.3 Projets 2026

En 2026, il s'agira d'harmoniser le profil de qualification avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, et de procéder à la révision formelle du règlement d'examen. Afin de maintenir une formation unique, celle-ci sera allégée et recentrée sur les compétences techniques ainsi que sur les compétences en gestion de projet. Au cours des prochaines années, la mise en œuvre pourra alors être engagée au niveau de la formation et, enfin, de l'examen lui-même.

3 Rapport cours interentreprises

3.1 Cours interentreprises en Suisse alémanique

Auteur : Roman Wolf

Depuis fin juin 2025, les cours interentreprises ont lieu dans les nouveaux locaux de la BBZ (Limmatstrasse 53). Ils bénéficient ainsi d'une infrastructure moderne et de salles de classe plus spacieuses. La proximité avec le corps enseignant de l'école professionnelle est également préservée, ce qui permet de continuer à tirer parti des synergies, notamment en ce qui concerne les équipements de mesure.

À l'été 2025, les premiers apprentis ont commencé leur apprentissage selon les nouvelles prescriptions en matière de formation. Pour des raisons de coordination des lieux de formation, les apprentis doivent d'abord suivre deux modules de deux semaines à l'école professionnelle avant de participer au CIE I.

À l'avenir, le cours CIE I se tiendra au début de l'année et aura lieu pour la première fois en janvier 2026. Par conséquent, aucun CIE I1 n'a eu lieu en 2025.

Les nouveaux contenus du CIE I ont été élaborés au cours de l'année 2025 par une équipe de projet composée d'instructeurs et d'institutrices. L'équipe du CIE i se réjouit de dispenser les nouveaux cours pour la première fois début 2026.

3.1.1 Statistiques des CIE en Suisse alémanique

Aucun CIE I n'a eu lieu en 2025. 109 apprentis ont suivi le CIE II et 123 le CIE III. Les 29 cours ont tous été dispensés dans les délais et sans encombre.

3.2 Cours interentreprises en Suisse romande

Auteur : Robin Schittli

2025 est une année décisive pour les cours interentreprises en Suisse romande. D'une part, la réforme du plan de formation nécessite l'élaboration de nouveaux cours, mais surtout, elle a eu pour résultat très positif de rapprocher les structures actives en Suisse romande.

En effet, sous l'ancien plan de formation, trois structures indépendantes géraient l'organisation des CIE. Depuis l'introduction du nouveau plan de formation, les différentes structures ont pris la décision de s'unir et, désormais, tous les CIE en Suisse romande, sous le nouveau plan de formation, seront organisés par l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse.

Suite à ce regroupement, la Commission CIE CH-F, active pour la Suisse romande, a été élargie. Catherine Huber Hüther et Laurent Elzingre ont rejoint la Commission afin de représenter les anciennes organisations de Neuchâtel et du Valais.

La Commission CIE CH-F est désormais composée de cinq membres :

Robin Schittli : Président

Valérie Luthi : Déléguée « Mensuration »

Catherine Huber Hüther : Déléguée « Géoinformatique »

Olivier Travaglini : Délégué « Géoinformatique »

Laurent Elzingre : Délégué « Mensuration »

Concrètement, l'année civile 2025 a été mise à profit pour mettre en place la nouvelle organisation et préparer les nouveaux CIE correspondant au nouveau plan de formation. Les CIE II et III donnés sous l'ancien plan de formation restent organisés par les mêmes structures que celles qui ont été en place jusqu'à présent. Quant au CIE I, il sera dispensé pour la première fois en janvier ou février 2026, selon le lieu du cours.

En effet, le choix a été fait de donner les mêmes cours, organisés sous la responsabilité de l'AFG-CH, dans trois lieux répartis aujourd'hui entre Lausanne, Neuchâtel et Sion. Il s'agit là d'une volonté de mieux répartir les apprentis entre les différents lieux de cours tout en essayant au maximum de limiter leurs déplacements.

Une formation à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) de Renens a été organisée à la fin de l'été pour tous les formateurs CIE qui se sont annoncés vouloir poursuivre l'aventure. Cette formation a été organisée sous la responsabilité du groupe de travail de la réforme et elle a permis à tous les formateurs CIE de partir sur une base commune. L'enseignement par compétences opérationnelles et les approches pédagogiques actuelles sont des notions nouvelles, et il était important que les formateurs CIE puissent obtenir les outils nécessaires pour maintenir le haut niveau de cette formation.

L'élaboration des nouveaux CIE se met en place étape par étape. En 2025, un groupe de travail dédié s'est chargé de créer le nouveau cours et les supports pour le CIE I. Ces travaux ont été supervisés par le groupe de travail de la réforme. D'autres groupes de travail seront mis en place pour les CIE II, III et IV en fonction de l'avancement des apprentis dans leur formation.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres de la Commission CIE CH-F, les formateurs CIE, le secrétariat de l'AFG-CH et toutes les personnes qui œuvrent à la mise en place de

ces importants changements. L'immense travail fourni cette année et la vision commune de tous les acteurs font que la formation en faveur des apprentis en sortira renforcée. Un grand merci à eux.

3.3 Cours interentreprises au Tessin

Auteur : Marzio Righitto

Corsi

I corsi interaziendali dell'anno scolastico 2024/2025 sono stati organizzati dalla Commissione diretta dall'Ing. Marzio Righitto. I corsi sono stati svolti dagli apprendisti del 2., del 3. e del 4. anno, in linea con il programma dell'anno precedente.

Hanno partecipato ai corsi del 2. anno 9 apprendisti, che hanno svolto lavori base di misurazione nell'area del Liceo di Mendrisio.

11 apprendisti del 3. anno hanno svolto dei lavori di misurazione con GNSS presso il Parco delle Gole della Breggia, raccogliendo dati per un sistema GIS e hanno partecipato a rilievi con laser scanner e drone e infine hanno visitato il cantiere della nuova centrale idroelettrica del Ritom, dove hanno potuto vedere da vicino i lavori di geomatica eseguiti dallo studio incaricato.

I partecipanti del corso del 4. anno sono stati 6. Essi hanno eseguito un progetto di pianificazione del territorio con un sistema GIS e hanno svolto dei lavori di misurazione complessi, come tracciamenti di cantiere e ripristini confini. Hanno inoltre visitato il cantiere ferroviario di Contone, focalizzati sui lavori di geomatica svolti in loco.

Commissione

Nel corso del 2025 la Commissione Corsi Interaziendali Geomatiche/ci Regione Ticino, ricostituitasi nel settembre 2024, ha definito le proprie responsabilità e gli obiettivi per l'anno scolastico 2025/2026.

Per ogni anno scolastico è stato definito un responsabile e un suo sostituto. La struttura dei corsi è stata riorganizzata considerando il nuovo piano di formazione, non solo per il 1. anno (entrata in vigore settembre 2025) ma anche per il 2., 3., e 4. anno.

Dopo aver valutato diverse opzioni, la Commissione ha scelto di svolgere i corsi presso il CPT Trevano (sede della scuola professionale), che ha garantito la messa a disposizione degli spazi e di un'aula attrezzata con PC e software per i geomatici.

Il calendario dei corsi è stato integrato nell'anno scolastico con dei blocchi di 3 giorni consecutivi. Gli strumenti di misurazione per i lavori all'esterno vengono messi a disposizione dai datori di lavoro.

Fanno parte della commissione: Marzio Righitto (Responsabile), Alex Apollonio, Martino Bassi, Giacomo Cariboni, Matteo Casari, Matteo Cattaneo, Enea Gentilini e Alessio Spataro. Simona Righitto coordina il segretariato, i rapporti con la Divisione della formazione professionale, la scuola e l'Associazione Mantello.

Cours

Les cours interentreprises de l'année scolaire 2024/2025 ont été organisés par la Commission dirigée par Marzio Righitto, qui en a coordonné l'organisation. Les cours ont été suivis par les apprentis de 2^e, 3^e et 4^e année, conformément au programme de l'année précédente.

9 apprentis de 2^e année ont participé aux cours et ont effectué des travaux de base de mensuration dans la zone du lycée de Mendrisio.

11 apprentis de 3^e année ont réalisé des travaux de mensuration GNSS au Parc naturel des Gorges de la Breggia, ont collecté des données pour un système SIG, ont participé à des relevés par scanner laser et par drone et ont enfin visité le chantier de la nouvelle centrale hydroélectrique du Ritom, où ils ont pu observer de près les travaux de géomatique réalisés par le bureau mandaté.

6 participants ont suivi le cours de 4^e année. Ils ont réalisé un projet d'aménagement du territoire à l'aide d'un système SIG et ont effectué des travaux de mensuration complexes, tels que des implantations de chantier et des rétablissements de limites. Ils ont en outre visité le chantier ferroviaire de Contone, en se concentrant sur les travaux de géomatique réalisés sur place.

Commission

Au cours de l'année 2025, la Commission des cours interentreprises Géomaticiens / Géomaticiennes Région Tessin, reconstituée en septembre 2024, a défini ses responsabilités et ses objectifs pour l'année scolaire 2025/2026.

Pour chaque année scolaire, un responsable et son suppléant ont été désignés. La structure des cours a été réorganisée en tenant compte du nouveau plan de formation, non seulement pour la 1^{ère} année (entrée en vigueur en septembre 2025), mais également pour les 2^e, 3^e et 4^e années.

Après avoir évalué différentes options, la Commission a choisi d'organiser les cours au CPT Trevano (siège de l'école professionnelle), qui a garanti la mise à disposition des locaux ainsi que d'une salle équipée d'ordinateurs et de logiciels destinés aux géomaticien et géomaticiennes.

Le calendrier des cours a été intégré à l'année scolaire sous forme de blocs de trois jours consécutifs. Les instruments de mesure pour les travaux extérieurs sont mis à disposition par les employeurs.

Les membres de la Commission sont : Marzio Righitto (responsable), Alex Apollonio, Martino Bassi, Giacomo Cariboni, Matteo Casari, Matteo Cattaneo, Enea Gentilini et Alessio Spataro. Simona Righitto coordonne le secrétariat, les relations avec la Division de la formation professionnelle, l'école et l'Association faitière.

4 Procédure de qualification (PQ)

4.1 Procédure de qualification en Suisse alémanique

Auteure : Sandra Hirzel

Au total, 105 candidats ont passé l'examen et l'ont tous réussi.

La répartition entre les trois spécialisations était la suivante : 83 en mensuration, 19 en géoinformatique, 3 en cartographie.

Les notes obtenues aux examens réussis variaient entre 4.0 et 5.5.

La moyenne générale des notes s'élevait à 4.8, un chiffre inchangé par rapport à l'année précédente.

La répartition des notes se présente en moyenne comme suit :

Travaux pratiques :	4.9
Travaux pratiques	4.9 (facteur 3)
Documentation	4.7
Présentation	5.2
Entretien technique	4.6
Connaissances professionnelles :	4.3
Connaissances générales :	5.0
Note d'expérience :	5.0

En raison du déménagement dans les nouveaux locaux, l'examen de connaissances professionnelles a eu lieu cette année dès la semaine 25, au lieu de la semaine 26 comme d'habitude. L'ajustement du calendrier des modules de formation de la 4^e année nous a amenés à reporter la date de l'examen de connaissances professionnelles au début du mois de mars à partir de 2026.

Une centaine d'experts ont participé à la procédure de qualification. Nous nous réjouissons d'avoir pu constater une nouvelle fois une forte augmentation du nombre de participants. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour leur engagement généreux et leur expertise.

Parallèlement à la mise en œuvre de procédure de qualification en cours, les travaux relatifs à la PQ 2029 ont commencé. Cela concerne les classes dont la première promotion suit la réforme de la

formation professionnelle initiale. L'objectif est de mettre en place une PQ uniforme à l'échelle nationale et de remplacer l'ancien système Excel utilisé pour la saisie des données des TPI.

Pour toute question ou demande concernant la PQ, vous pouvez à tout moment écrire à qv@tv-geo.ch.

4.2 Procédure que qualification en Suisse romande

Auteur : Nicolas Ciana

L'examen CFC pour apprenti-e-s géomaticien-ne-s 2025 est maintenant terminé ; nous pouvons en tirer quelques bilans et statistiques.

La commission de qualification en Romandie fonctionne encore jusqu'en 2029 avec une séparation des types d'examen selon les domaines spécifiques géoinformatique et mensuration officielle.

En géoinformatique, il y a 4 personnes qui ont réalisé leur TPI. Ce travail pratique individuel est fait dans leur bureau, sur une base de 40 heures, sous la responsabilité de la formatrice ou du formateur en entreprise (FE) et de deux expert-e-s désigné-e-s par la commission de qualification.

Il y a cette année 37 candidat-e-s qui viennent du domaine spécifique de la mensuration officielle et qui se sont présenté-e-s à leur examen pratique prescrit (TPP). Le TPP se différencie du TPI par le fait que toutes les apprenties et tous les apprentis passent le même examen pratique.

Pour cet examen 2025, ce sont 81 expert-e-s et surveillant-e-s qui se sont engagé-e-s pour ces épreuves de CFC, pour un total de 41 apprenti-e-s géomaticien-ne-s. Cela s'explique par deux épreuves qui sont très gourmandes en expert-e-s : le TPI avec 2 expert-e-s par candidat-e et la mise à jour qui, cette année, a été regroupée sur un seul jour. Cette dernière épreuve se déroule dans les bureaux de géomètres et nécessite une personne surveillante par candidat-e.

L'examen romand couvre toute la Romandie, donc 6 cantons (pas de Genevois cette année), et concerne 3 écoles professionnelles : Neuchâtel (CPNE), Morges (CEPM) et Sion (EPCA). Cet examen se déroule sur 6 sites différents, mais principalement à la HEIG-VD à Yverdon.

Sur 41 candidat-e-s, 36 CFC sont délivrés en Romandie en 2025.

32 réussites pour la mensuration officielle sur 37 candidat-e-s :

- 4 NE, pour l'école de Neuchâtel
- 8 FR et 15 VD, pour l'école de Morges
- 5 VS, pour l'école de Sion

4 réussites pour la géoinformatique sur 4 candidat-e-s :

- 1 BE, 2 VD et 1 NE, pour l'école de Neuchâtel (où ont lieu tous les cours pour la géoinformatique)

5 échecs en Romandie (12 %) sur 41 candidat-e-s :

- 5 pour la mensuration officielle (13,5 %)
- 0 pour la géoinformatique (0 %)

Répartition des échecs par canton et par école professionnelle (avec 1 candidat « libre ») :

- 1 pour l'école de Neuchâtel sur 9 étudiant-e-s au total
- 1 FR et 2 VD, pour l'école de Morges sur 25 étudiant-e-s au total
- 1 VS, pour l'école de Sion sur 6 étudiant-e-s au total

À noter que 3 personnes en échec en 2024 ne se sont pas présentées à la session de 2025.

On peut constater que la moyenne des notes pratiques est de 4,9 pour la géoinformatique (GEO) et de 4,5 pour la mensuration officielle (MO). La moyenne de théorie est de 4,1 pour la GEO et de 4,2 pour la MO. La moyenne ECG est de 5,0 pour la GEO et de 4,8 pour la MO. La moyenne des notes d'expérience est de 4,6 pour la GEO et de 4,7 pour la MO. La moyenne générale est de 4,7 en GEO et de 4,5 en MO. Il n'y a donc pas vraiment de grand déséquilibre entre les deux domaines spécifiques.

Pour la MO, il y a une personne qui se détache avec un 5,8 en moyenne pratique et 5,7 en moyenne générale. Cette demoiselle fribourgeoise obtient même une moyenne de note d'expérience de 6,0, ce qui est pratiquement impossible à réaliser. Bravo à elle.

La présence féminine cette année est faible, puisque nous avons dénombré seulement 17 % de filles parmi les candidates en examen et 9 % comme aides de terrain en 2^e année.

Les différents CFC et prix ont été remis lors de la cérémonie du CEPM le 25 juin et c'est le lendemain qu'il en a été de même lors de la cérémonie du CPNE. Les autres cantons ont des cérémonies de remise de CFC groupées, non pas seulement pour notre profession.

Il n'y a pas eu de problème majeur lors de cet examen, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions de travail, ceci malgré une mauvaise météo durant la semaine de terrain. Je remercie vivement les expert-e-s et surveillant-e-s pour leur engagement et me réjouis de les retrouver l'année prochaine pour une nouvelle session d'examen.

Nous étudions la manière de mettre en forme la nouvelle procédure de qualification à la suite de la réforme de l'apprentissage et de l'application de la nouvelle ordonnance du SEFRI de 2025. Le gros changement sera la mise en place de la formule « TPI » pour tous les domaines spécifiques.

4.3 Procedura di qualificazione geomatici AFC in Ticino – Rapporto della sessione 2025

Auteur : Roberto Rossetti

La sessione d'esame 2025 si è svolta dal 23 al 25 giugno al Centro Professionale di Lugano-Trevano sotto la direzione del capoperiti Roberto Rossetti. All'appuntamento si sono presentati 6 candidati, di cui 4 con orientamento «Misurazione ufficiale» e 2 con orientamento «Geoinformazione». Grazie a un'attenta pianificazione da parte del capoperiti e all'impegno dei periti coinvolti, la procedura si è svolta senza particolari problemi. Tutti gli allievi hanno superato gli esami e ottenuto il loro attestato AFC.

Note ottenute nella PQ 2025 - CH-I	
Media generale	4.8
Medie nel dettaglio:	
Lavori pratici	4.9
Conoscenze professionali	4.7
Cultura generale	Esonerati
Nota insegnamento professionale	4.9

4.4 Statistiques PQ par orientation

	A	F	I
Domaine de spécialisation mensuration officielle	83	37	4
Domaine de spécialisation géoinformatique	19	4	2
Domaine de spécialisation cartographie	3	-	-
Nombre total	105	41	6

4.5 Statistique Examens réussis

	A	F	I
Nombre	105	36	6
Taux de réussite en %	100	87.8	100

5 Annexe Informations concernant l'AFG-CH

5.1 Organisations membres

- Geounity (L'association professionnelle de la branche géo)
- GéoinfoS (Promotion de la formation)
- GEOSUISSE (Société Suisse de géomatique et gestion du territoire)
- IGS (Ingénieurs-Géomètres Suisse)
- CGC (Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre)
- SSC (Société suisse de cartographie)
- OSIG (Organisation Suisse pour l'information géographique)

5.2 Statuts

Les statuts actuels sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

5.3 Règlements

Les règlements suivants sont entrés en vigueur et sont mis en œuvre par l'AFG-CH, par les domaines d'activités y relatifs et par les commissions :

- Règlement sur le Fonds de formation professionnelle Géomaticien / Géomaticienne Suisse selon l'article 60 de la loi sur la formation professionnelle (LFP) du 1^{er} avril 2015
- Règlement sur les cours interentreprises du 1^{er} avril 2015
- Règlement sur le remboursement des frais et indemnités au sein de l'Association faitière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH) du 23 décembre 2012
- Règlement d'organisation de la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des géomaticiens et géomaticiennes CFC du 1^{er} avril 2015
- Directives relatives au règlement d'examen Technicienne en géomatique / technicien en géomatique

5.4 Comité

Nom	Organisation	depuis
Lütolf Gregor*		2012
Annen Adrian	geounity	2020
Bascio Alessandra	geounity	2017
Bertiller Anita	SSC	2018
Fäh Patrick	CGC	2017
Hurni Lukas	IGS	2022
Oberson David	GeoInfoS	2023
Reimers Andreas	OSIG	2015
Zraggen Patrick	GEOSUISSE	2016

*Président

5.5 Délégués

Nom	Organisation	depuis
Bleisch Susanne	OSIG	2015
Breu Rico	GEOSUISSE	2015
Gasche Joël	SSC	2020
Müller Michael	geounity	2015
Rey Isabelle	geounity	2017
Schmid Martin	CGC	2023
Schnyder Jost	IGS	2017
Schütz Marc	IGS	2020
Trajcevski Manuela	geounity	2022
Wondrak Stephan	SSC	2022
Zenuni Brendon	GéoinfoS	2024

5.6 Commission du Fonds de formation professionnelle

Nom	Organisation
Barbieri Maurice*	OSIG
Huguenin Laurent	IGS
Knuchel Thomas	geounity
Schmucki Roman	geounity

*Président

5.7 Commission pour le développement de la profession et la qualité (DP&Q)

Nom	Organisation
Antille Vincent*	
Bascio Alessandra	SSC
Bleisch Susanne	OSIG
Buob Dennis	geounity
Fathi Yaël	SEFRI
Hurni Lukas	IGS
Maron Roland	Représentant PQ
Monotti Zeno	Représentant de la Suisse italophone
Peter Pius	OSIG
Pozzi Milo	GEOSUISSE
Schneider Sabrina	geounity
Schütz Marc	IGS
Voggenhuber Ralph	CSFP
Weibel Roman	Représentant des écoles prof.

*Président

5.8 Commission d'assurance qualité (AQ)

Name	Organisation
Veraguth Hans-Andrea*	GEOSUISSE
Burkhalter Ivo	geounity
Hofmann Romano/Hurni Lukas	IGS
Jeanguenat Bertrand	geounity
Jung Markus	geounity
Lippuner Christoph	geounity
Pittet Sylvain	IGS
Pulfer Jürg	geounity
Roduit Pierre-Joseph	geounity
Wylermann Manuela	geounity

*Président

5.9 Vérificateur des comptes

Unico Treuhand, Berthoud

5.10 Commission des cours interentreprises

5.10.1 Commission de surveillance cours interentreprises

Nom	Prénom	Organisation
Schittli*	Robin	IGS
Wolf	Roman	
Righitto	Marzio	

*Président

5.10.2 Commission D-CH

Président : Roman Wolf

5.10.3 Commission F-CH

Président : Robin Schittli

5.10.4 Commission I-CH

Président : Marzio Righitto

5.11 Représentations de l'AFG-CH dans les commissions de surveillance cantonales

- Sandra Hirzel, D-CH
- Nicolas Ciana, F-CH
- Roberto Rossetti, I-CH